

Information selon l'article 45 de la loi sur la surveillance des assurances (LSA)

Raison sociale Advisor Swiss Insurance
Adresse Avenue de Provence 4
 CH-1007 Lausanne
Forme juridique Société anonyme
N° registre FINMA 29195

Déclaration d'indépendance par rapport aux entreprises d'assurances (art. 41 LSA et art. 229 OS)

Actionnariat Advisor Swiss Insurance ne détient aucune participation du capital social d'une entreprise d'assurance.

Aucune entreprise d'assurance ne détient de participation au capital Advisor Swiss Insurance.

Fonctions dirigeantes Aucun collaborateur d'Advisor Swiss Insurance n'exerce une fonction dirigeante dans une entreprise d'assurance

Aucune personne d'une entreprise d'assurance n'exerce de fonction dirigeante auprès d'Advisor Swiss Insurance

Collaboration exclusive Advisor Swiss Insurance n'exerce pas d'activité exclusive pour le compte d'une entreprise d'assurance.

Advisor Swiss Insurance n'est pas liée par des accords qui restreignent sa liberté dans le choix des entreprises d'assurance avec lesquelles elle collabore.

Entreprises d'assurance partenaires

Assura	Europ Assistance	La Mobilière	Skandia
AXA Winterthur	Generali Assurances	Innova	SwissLife
Bâloise Assurances	Groupe Mutuel	Patrimonia Prévoyance	Vaudoise Assurance
Concordia	Helsana	Protekta	Visana
CSS Assurances	Helvetia	Retraites Populaires	MGEN

Responsabilité

En cas de négligences ou renseignements erronés fournis par un conseiller ou une conseillère en lien avec son activité d'intermédiaire, la responsabilité sera portée par Advisor Swiss Insurance. Cette dernière est couverte par une police RC professionnelle avec la somme de garantie prescrite par la loi.

Traitement des données

Les données personnelles que nous avons reçues seront utilisées pour le conseil ainsi que pour l'examen de vos propositions d'assurance, l'analyse du risque, le traitement, l'établissement et la gestion de vos polices d'assurance. Les informations sont conservées de façon sûre et traitées confidentiellement. Outre le conseiller en assurances, les entreprises d'assurance à qui une offre est demandée auront également accès à ces données qui sont traitées par la suite en fonction des dispositions des entreprises d'assurance respectives.

Le traitement des données est effectué conformément à la loi sur la protection des données. Vos données personnelles ne seront pas transmises à des tiers. Ne sont pas considérés comme tiers les partenaires d'assurance.

Les données personnelles seront conservées tant que des dispositions légales et contractuelles l'exigeront de manière contraignante. Vous avez le droit de demander les renseignements prévus par la loi selon l'art. 8 de la loi sur la protection des données (LPD) relatifs au traitement des données qui vous concernent.